



Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS

Psychiatrie
adulte & enfant

Bienvenue au Centre Hospitalier Drôme Vivaraïs

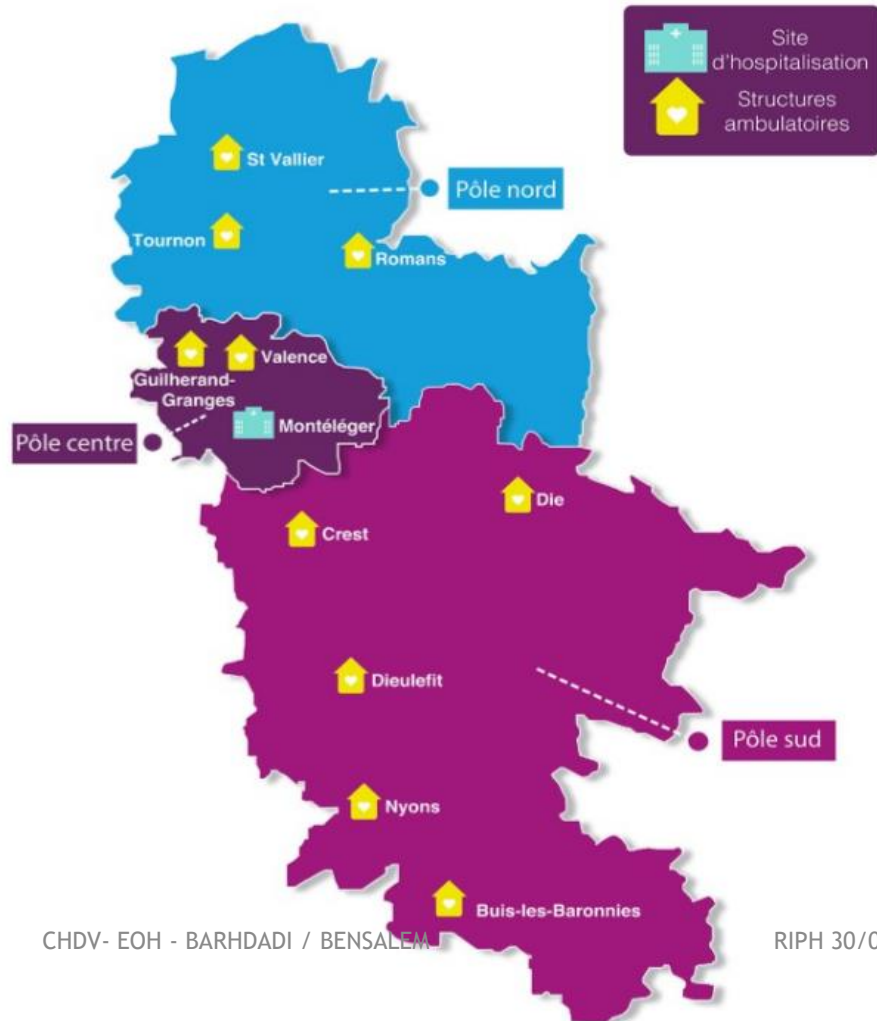
RIPH – 30/09/25

PRÉSENTATION DU SITE

HISTOIRE DU CHDV :

- ▶ En **1964** création sur la Drôme d'un « dispensaire d'hygiène mentale ».
- ▶ En **1976** : ouverture sur le site actuel du Centre hospitalier Valence Montélégier, qui deviendra en 1991 le « Valmont » (depuis, expansion du site, constructions de nouveaux services et bâtiments).
- ▶ En **2017** l'hôpital devient le Centre Hospitalier Drôme Vivarais

L'OFFRE DE SOINS



EN INTRA :

- ▶ 190 LITS ADULTES ET 10 LITS ENFANTS

EN EXTRA :

- ▶ 99 PLACES ADULTES ET 38 PLACES ENFANTS

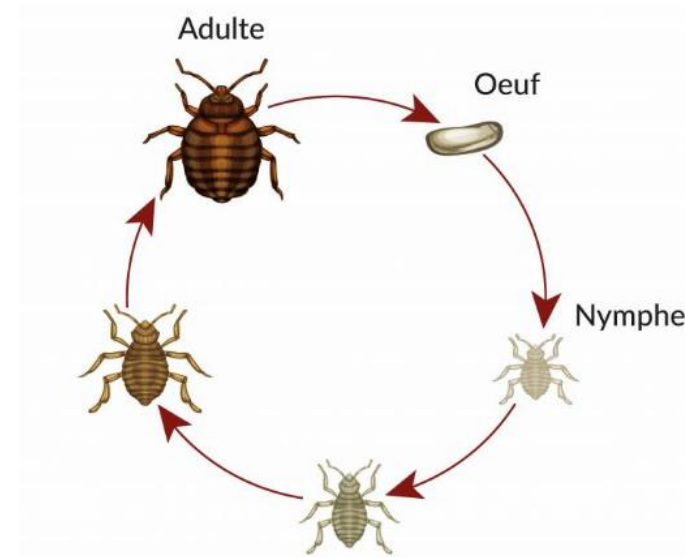
EOH

- Un praticien Hygiéniste (10%)
- Une IDE HYGIÉNISTE (50%)

CYCLE DE VIE

- ▶ La femelle pond 3 à 8 œufs par jour (soit environ 500 œufs dans sa vie)
- ▶ Les œufs éclosent sous 1 à 2 semaines,
- ▶ **Les larves commencent à se nourrir dès leur naissance** et passent par 5 étapes avant de devenir adulte.
- ▶ L'adulte se nourrit une fois par semaine,

Peut survivre pendant de longues périodes sans nourriture (jusqu'à 18 mois),



MODE DE CONTAMINATION

- ▶ PAS DE TRANSMISSION INTER HUMAINE
- ▶ A partir de l'environnement
 - ▶ vêtements, bagages, meubles
 - ▶ Plinthes, fissures, interrupteurs...
- ▶ Les œufs collent à leur support,
- ▶ Résistent aux insecticides

**LA PUNAISE DE LIT N'EST PAS VECTEUR D'AGENT
INFECTIEUX**

RETOUR D'EXPÉRIENCE

3 situations

Différentes

Sans aucun lien entre elles

ÉTÉ 2024

SITUATION

1



- ▶ DATE : 18 JUIN 2024
- ▶ LIEU : UPC1 - POLE CENTRE
- ▶ SITUATION
 - Patiente venant de son domicile
 - Présente des boutons et des lésions de grattage (suspicion de punaises de lit).
 - Admission faite dans le bureau infirmier.

CONTEXTE du service : Unité fermée, qui accueille des patients en crise psychique, majoritairement en soins sous contrainte.

INVESTIGATION

- ▶ Effets personnels de cette patiente restent de nombreuses heures dans cette pièce
- ▶ Aucune procédure punaises dans l'établissement à ce moment là hors celle gestion du linge
- ▶ Bureau sert parfois de vestiaire !

PREMIÈRES MESURES

- ▶ Procédure mise rapidement à disposition des équipes
- ▶ Accompagnement sur le terrain (anxiété ++)
- ▶ Douche patient, vêtements propres
- ▶ Linge patient dans sac plastique fermé, pulvérisation A-PAR, cycle de lavage > 60°
- ▶ Poursuite des soins et activités du quotidien avec les autres patients.

RÉSULTATS

SITUATION 1

- ▶ Aucune chambre infestée au sein de l'unité
- ▶ 20 juin, un infirmier signale la présence de piqures sur ses jambes et appréhende une infestation à son domicile.
 - ▶ Par le biais de ses chaussettes/chaussures personnelles
 - ▶ Pas de conséquences sur son logement
 - ▶ Impact psychologique / écologique

ACTIONS D'AMÉLIORATION

SITUATION 1

- ▶ INFORMATION/FORMATION des agents (procédure BIH)
- ▶ SENSIBILISATION sur
 - ▶ L'Utilisation des vestiaires
 - ▶ Le risque de propagation des punaises
- ▶ CONTINUITÉ DES SOINS
 - ▶ Sites extra avaient la connaissance que le compagnon de Mme était infesté
 - ▶ Défaut de transmission au sein de l'équipe IDE d'après-midi
 - ▶ Amélioration entre SITE EXTRA- SITE INTRA : transmissions...

SITUATION 2



- ▶ DATE : 29 JUILLET 2024
- ▶ LIEU : UPC1 - POLE CENTRE
- ▶ SITUATION
 - ▶ Sortie prévue d'une patiente après 2 mois d'hospitalisation,
 - ▶ **CHAMBRE N°3**, présence importante de punaises de lit dans la chambre
 - ▶ placards
 - ▶ Fermeture glissière de la housse du matelas
 - ▶ Interrupteurs...

INVESTIGATION

- ▶ Inspection des autres chambres
 - ▶ **Chambre 01** (double) également infestée.
 - ▶ Occupée par un seul patient
 - ▶ Patient transféré **Chambre 20**
 - ▶ Application procédure punaise
- ▶ Dans la nuit
 - ▶ Patient ayant encore la carte de la chambre 1
 - ▶ Récupère son linge et l'amène en **chambre 20**.
 - ▶ Sortie prévue pour ce patient 30/7/24.
- ▶ Autres chambres infestées

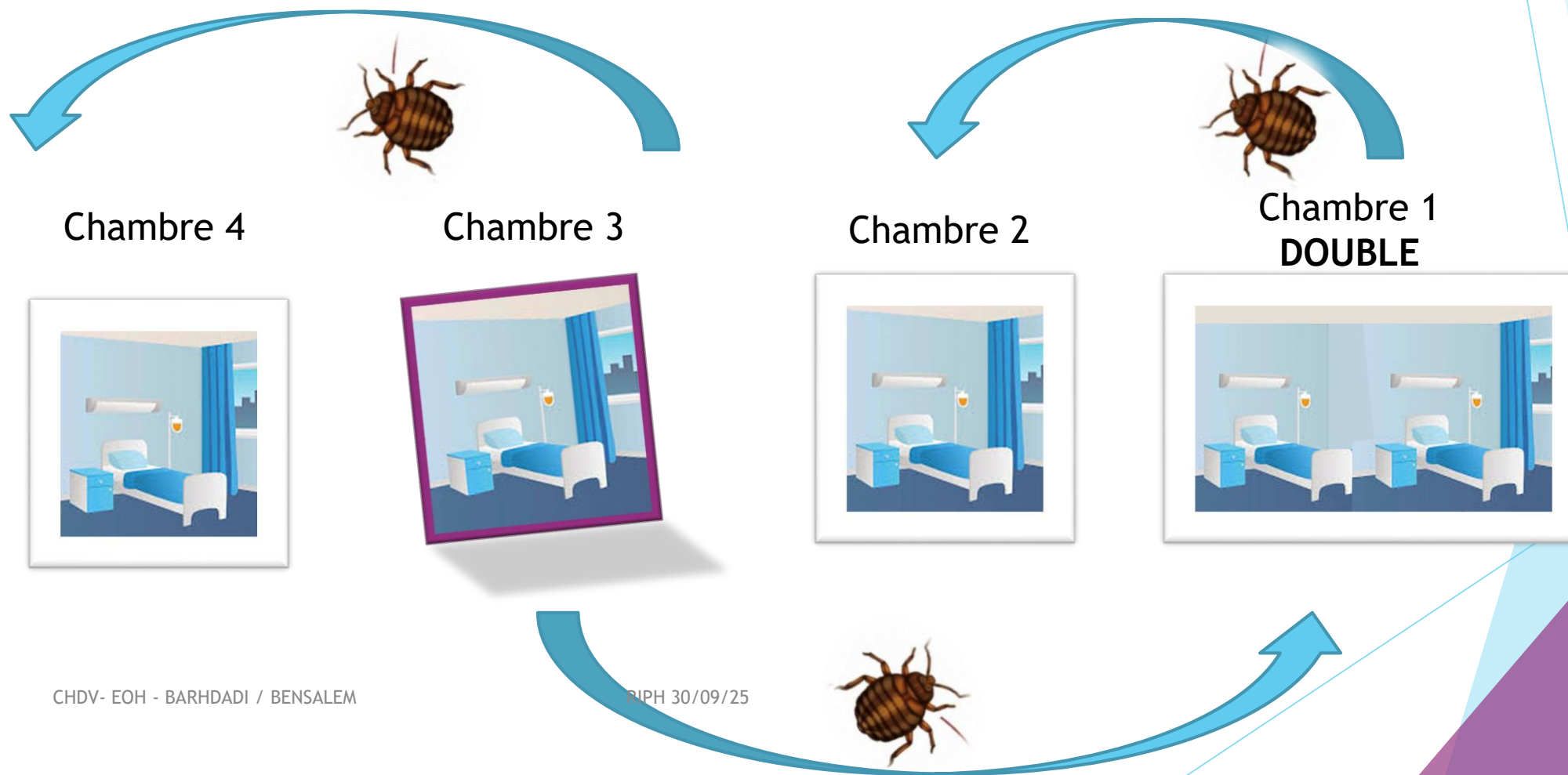
INVESTIGATION



Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS

Psychiatrie
adulte & enfant

SITUATION 2 AU
30/07



ÉTAT DES LIEUX AU 30 JUILLET

- ▶ Chambre 03 est très infestée
 - ▶ Accompagnement EOH
 - ▶ Aspiration (sacs UU)
 - ▶ Bionettoyage réalisés par les ASH
- ▶ Pas de nettoyeur vapeur, Questionnement ?
 - ▶ Acquisition
 - ▶ Mise à disposition de celui du CHV ?
 - ▶ Formation

MESURES PRISES

- ▶ Rappel procédure conduite à tenir en cas de punaises de lit
- ▶ Accompagnement des équipes sur le terrain (anxiété ++)
- ▶ Mise en œuvre du Plan local contre les nuisibles : traitement chimique des chambres le 31 juillet par société extérieure (Certibiocide)
- ▶ Évacuation des matelas déchirés de l'unité par une entreprise spécialisée pour incinération (emballage housses hermétiques)

MESURES PRISES

- ▶ Cellule de crise
 - ▶ Fermeture des 4 chambres infestées 3 semaines
 - ▶ Organisation du deuxième traitement chimique à J15
 - ▶ Mise à disposition par la BIH de tenues professionnelles non nominatives
- ▶ DES PATIENTS ONT DU ÊTRE RÉORIENTÉS DANS DES STRUCTURES
 - ▶ PRIVAS (40kms)
 - ▶ GRENOBLE (100KMS)
- ▶ Aucune punaise retrouvée après

CONSÉQUENCES

- ▶ HÔPITAL EN TENSION ++ SUITE A LA FERMETURE DES LITS
- ▶ HOSPITALISATIONS DES PATIENTS DU PÔLE CENTRE DANS D'AUTRES PÔLES
- ▶ CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUE / ÉCOLOGIQUE
 - ▶ Chambres non occupées
 - ▶ Coût des interventions multiples de désinsectisation
 - ▶ Impact écologique (Produits chimiques utilisés)

SITUATION 3



- ▶ DATE : 30 JUILLET 2024
- ▶ LIEU : UPC1 - POLE CENTRE
- ▶ SITUATION
 - ▶ Admission d'une patiente par les forces de l'ordre provenant du CMP de Valence
 - ▶ Accueil en chambre d'isolement.
 - ▶ Présence de punaises sur la patiente et dans sa valise.

PREMIÈRES MESURES

- ▶ Patiente douchée, Vêtements propres
- ▶ Effets personnels traités à l'A-PAR mises dans le patio extérieur de la chambre d'isolement
- ▶ Transfert vers la deuxième chambre d'isolement
- ▶ Condamnation et traitement chimique de la première chambre d'isolement

QUE RETENIR ?

- ▶ Organisation institutionnelle de prise en charge des punaises
 - ▶ En interne
 - ▶ En externe
- ▶ Protocole punaises en place / Procédure BIH linge et punaises
- ▶ Plan local contre les nuisibles
- ▶ Information/formation personnel soignant, logistique, technique, pharmacie...
- ▶ REX auprès des instances (CLIN, CME, Direction des soins, UCOVIRIS)

- ▶ Bonne gestion des nouveaux cas en 2025

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN EXTRAHOSPITALIER

Les Punaises de lits n'aiment pas la lumière, ne sautent pas et ne volent pas

CONDUITE À TENIR

- **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT** si présence visible de punaises sur le patient



- Accueil du patient dans une pièce dédiée comprenant un minimum de mobilier
- Absence de tapis, moquette, ou chaise en tissu...
- Assurer un bionettoyage des surfaces au départ du patient avec e Détergent Désinfectant en vigueur dans l'établissement
- Utilisation de mobiliers en tissu application d'un produit acaricide type APAR® à commander à la pharmacie du CHDV.

PROTECTION DU PERSONNEL



- Port de gants Usage Unique
- Hygiène des mains avec une SHA

PRISE EN CHARGE DU PATIENT



- Regrouper les soins
- Éviter au maximum la dispersion de ses vêtements et effets personnels
- Garder les effets personnels du patient près de lui
- Ne pas déshabiller le patient.

VISITES À DOMICILE



- Suspendre (sur avis médical) les visites du patient à domicile en cas d'infestation importante.
- Se rapprocher des aidants ou des organismes de tutelle si majeur protégé pour le traitement du domicile. En cas d'absence de mesures, contacter l'assistante sociale.





Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS

Psychiatrie
adulte & enfant

